

# fiche thématique 10

## GÉRER ÉCOLOGIQUEMENT LES ESPACES EXTÉRIEURS

Publics ou privés, les espaces verts contribuent à l'image d'une zone d'activités et à celle des entreprises qui y sont installées. Ils jouent un rôle capital dans l'impact paysager, écologique et social des zones d'activités.

Or, les pratiques traditionnelles de gestion de ces espaces entraînent une débauche de temps et de matériel et conduisent à une banalisation du paysage qui se réduit à une succession de pelouses jumelles trop bien tondues et de haies de thuyas rectilignes.

Il existe aujourd'hui d'autres modes de gestion des espaces verts : la gestion différenciée des espaces regroupe des pratiques plus respectueuses de l'environnement et apporte aux espaces extérieurs une valeur environnementale qui s'ajoute à leur valeur esthétique initiale.

Créer des espaces de haute qualité environnementale, en plus de participer à la restauration des équilibres naturels, engendre un gain de main d'œuvre et une moindre utilisation de produits phytosanitaires, par des interventions moins intensives, mieux orientées et plus douces.

Les espaces extérieurs deviennent supports de la biodiversité et de la personnalisation de l'entreprise.

## QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION :

### LES PELOUSES :

Tous les espaces verts d'une zone d'activités ou d'une entreprise n'ont pas la même vocation. Il ne semble donc pas nécessaire de leur appliquer à tous les mêmes interventions de gestion : c'est le principe de la gestion différenciée des espaces.

On distingue alors des **espaces de prestige** (entrée de zone ou d'entreprise, parkings, abords des bureaux,...) qui feront l'objet d'un entretien plus intensif pour un aspect très soigné, et des **espaces moins stratégiques** dont il est possible d'accroître la valeur écologique tout en limitant les interventions d'entretien.

### TONTE AVEC MULCHING :

Dans les espaces de prestige, pratiquer la tonte avec mulching permet de supprimer l'utilisation d'engrais et de désherbants chimiques. En effet, cette technique consiste à incorporer les produits de tonte dans le sol, ce qui l'enrichit et favorise certaines graminées, tout en éliminant les espèces "indésirables" (pâquerette, trèfle...) qui supportent moins les coupes fréquentes.



Plateau recycleur pour tonte avec mulching

Coût moyen estimé pour 12 tontes/an : 0,40 à 0,60 € HT / m<sup>2</sup>

### LA FAUCHE TARDIVE :

Dans les zones plus naturelles, la tonte régulière est remplacée par une fauche que l'on effectue une fois en septembre ou deux fois par an (en juin et septembre). En plus de limiter considérablement les interventions, ceci permet de transformer des pelouses rases en prairies, apportant une importante plus-value écologique et paysagère en introduisant une hauteur de végétation supplémentaire.

L'évacuation des produits de fauche est indispensable, l'appauvrissement du sol limitant le développement des espèces envahissantes comme l'ortie et le chardon.

Coût moyen estimé pour 1 fauche annuelle : 0,25 € HT / m<sup>2</sup>

Coût moyen estimé pour 2 fauches annuelles : 2 x 0,15 € HT / m<sup>2</sup>



La zone de fauche participe à l'embellissement paysager  
Société Esterra à Lezennes

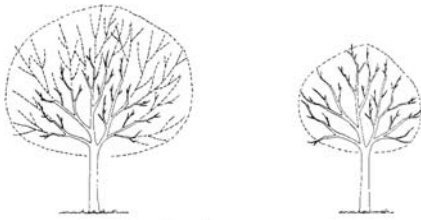


Schéma de principe de la taille douce



## LES ARBRES ET ARBUSTES :

Pour les opérations de taille, mieux vaut privilégier la taille raisonnée ou taille douce. Il s'agit d'intervenir plus régulièrement mais de façon moins radicale.

Pour les arbres par exemple, à coût global égal, mieux vaut une intervention légère tous les 4 ans, plutôt qu'une grosse taille (fragilisante pour le végétal) tous les 10 ans.

## LE PAILLAGE DES MASSIFS :

La mise en place de mulch (branches broyées par exemple) dans les plantations empêche la croissance des plantes indésirables, ce qui permet de limiter les nombreuses opérations d'entretien (désherbage, binage, bêchage...).

L'utilisation des plantes couvre-sol est aussi une alternative simple au désherbage.



Paillage de massifs avec du mulch (copeaux de bois)

### Pensez-y

Communiquer sur ces nouvelles méthodes de gestion est nécessaire pour expliquer la démarche volontaire entreprise.

Pour cela, des outils simples existent : la mise en place de panneaux dans les espaces verts par exemple, de type : "cette zone naturelle est protégée par l'entreprise ...", ou sur une prairie de fauche : "zone refuge pour la nature" ...

Les lettres d'information internes à l'entreprise ou à la zone d'activités sont aussi de bons outils de sensibilisation.

## LE DÉSHERBAGE ALTERNATIF :

Il existe de nouvelles techniques de désherbage permettant d'éviter l'utilisation de produits polluants : désherbage thermique, hydraulique ou mécanique peuvent être utilisés sur les surfaces non végétalisées (allées, parkings,...).



Désherbage thermique

## LES GRANDS PRINCIPES DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE :



Limiter les interventions

Limiter les intrants chimiques

Harmoniser la fonction d'un espace avec son mode de gestion

Marquer l'aspect volontaire de la démarche de gestion

Valoriser le potentiel écologique de vos espaces extérieurs

Communiquer sur la démarche entreprise

Fiche réalisée en septembre 2004 par CHANTIER NATURE  
 16 place Cormontaigne - 59 000 Lille (France) - Tél. : +33 (0)3 20 17 11 77  
 et par ESPACE ENVIRONNEMENT  
 rue de Montigny 29 - 6 000 Charleroi (Belgique) - Tél. : +32 (0)71 300 300